

## **Préparation a l'habilitation électrique pour le personnel non électricien effectuant des opérations électriques simples ou des manœuvres**

*Programme établi conformément à la Norme NFC 18-510*

« Article 5.1.2 L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent.

L'habilitation est la reconnaissance par l'EMPLOYEUR, de la capacité d'une personne placée sous son autorité, à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. »

### **FINALITE(S) DE LA FORMATION**

**Effectuer des opérations simples en électricité en appliquant les règles de sécurité pour éviter les dangers dus à l'électricité**

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies la Norme NFC 18-510
- Etre capable d'exécuter en sécurité les opérations simples d'ordre électrique.

### **MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Support pédagogique sous format POWER POINT illustré de schémas et de photos
- Alternance de rétroprojection, de vidéo
- Exercice pratique obligatoire sur site de l'entreprise ou dans nos locaux
- L'ASFO GRAND SUD remet à l'employeur un avis d'habilitation pré-rempli en fonction des résultats obtenus à l'évaluation.

### **PUBLIC CONCERNE**

Personnel d'entretien, technicien ou opérateur non électricien amené à effectuer le ré enclenchement d'appareils de manœuvre ou de protection, le remplacement à l'identique de fusibles, d'accessoires d'éclairage, de prises de courant, d'interrupteurs, le raccordement ou le remplacement d'éléments terminaux simples sur des installations électriques.

**Groupe de 8 personnes MAXIMUM**

### **PRE-REQUIS**

Avoir les connaissances en électricité et techniques nécessaires aux tâches qui lui seront confiées.

### **MODALITÉS**

<b>Durée</b>	2 jours (1,5 j théorie + 0,5 j pratique)
<b>Support</b>	Livret

## PROGRAMME

**Les évolutions de la réglementation en électricité**

**Les grandeurs fondamentales en électricité**

**Classement des installations et habilitations du personnel**

- Le principe de l'habilitation et les différents Titre d'habilitation
- Niveau d'habilitation
- Domaine de tension
- Les limites et zones d'environnement

**Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique**

**Risques d'accidents** : contact direct, indirect, court-circuit

**Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique**

**Les moyens de protection collectifs et individuels**

**Les matériels électriques**

**La mise en sécurité**

**Les procédures d'intervention (BS)**

**Les personnes intervenantes**

**Les ouvrages électriques**

**Les opérations**

**Les documents écrits**

**Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter-verrouillages, les EPI**

**Appareils électriques amovibles et portatifs à main**

**Conduite a tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique**

Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées

**Habilitation** : A l'issue de la formation le formateur émet pour chaque participant un avis permettant l'habilitation BS, BE Manœuvre, éventuellement HE Manœuvre.

**Validation des acquis (savoirs et savoir-faire à partir d'un questionnaire d'évaluation des connaissances et de mise en situation pratique)**

**Une attestation d'assiduité sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.**